ciétés de secours mutuels se forment sans l'autorisation du gouvernement.

Ce n'est pas exact, puisqu'il y a des sociétés homologuées et d'autres qui ne le sont pas.

M. le Rapporteur. — La Commission accepte cette suppression; le paragraphe est supprimé.

Le surplus de l'article est adopté, ainsi que les articles 3 à 18.

M. Ricard. — J'ai l'honneur de déposer, sur l'article 19, un amendement tendant à maintenir le droit pour les sociétés d'administrer les cotisations de leurs membres de la façon qui leur paraîtra le plus utile à leurs intérêts.

Après une longue discussion où interviennent le rapporteur et M. Ricard, l'amendement est repoussé par 310 voix contre 201.

Les articles 19 et 29 sont adoptés.

La Chambre décide qu'elle passera à une seconde délibération.

Les sociétés coopératives

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux sociétés coopératives : production et contrat par participation aux bénéfices.

La Chambre décide qu'elle passera à une deuxième délibération.

La séance est levée à 6 heures 25 et est renvoyée à demain.

NOUVELLES DU JOUR

Les noces d'argent du comte et de la comtesse de Paris

Londres, 31 mai. — Cent convives français ont assisté au banquet du Star-Hôtel. Le menu, maigre, était exquis.

Le duc d'Orléans présidait, ayant, à sa droite, MM. Lambert de Ste-Croix, Bocher, le général de Charrette.

Parmi les convives, on remarquait MM. E. Hervé, F. Duval, Parceval, Rochetainier, le prince de Léon, de Bonneval, Guéneau, de Mussy, d'Alban, etc.

Au dessert, le duc d'Orléans se lève et dit :

« Je suis heureux de l'occasion que vous m'offrez pour vous remercier des vœux que vous apportez à mon père et à ma mère, à l'occasion de l'anniversaire de leur mariage. »

Des applaudissements chaleureux accueillirent les paroles du prince.

M. Lambert de Ste-Croix répond en affirmant l'inaltérable et la respectueuse affection des Français envers le prince.

Puis on passe au salon où un café est servi au milieu des conversations très animées.

Le prince a un mot aimable pour tout le monde.

A partir de 4 heures, le comte de Paris, a reçu, en audience particulière, un grand nombre de personnes. Les conversations ont porté sur la politique et les questions électorales. Tout le monde a été enchanté.

Le général Boulanger à Londres

Londres, 31 mai. — Le général Boulanger a dîné hier chez le lieutenant-colonel commandant le régiment écossais, chargé de la garde de la Reine, à Windsor.

Ce soir, dîner chez le général, à son hôtel de Portland-Place, auquel il a invité quelques amis, et après-dîner, il doit y avoir réception.

Demain, le chef du parti national lunche chez le duc de Wellington.

Entre temps le général travaille beaucoup ; il étudie les dossiers électoraux en vue des prochaines élections. Il reçoit de nombreux visiteurs, quatre fois par semaine, le matin.

Quant à sa santé, elle est toujours excellente.

L'état de M. Millevoye

Paris, 31 mai. — M. Millevoye, par suite de la blessure qu'il a reçue hier, au Havre, a gardé le lit aujourd'hui.

Au Salon

Paris, 31 mai. — Voci le résultat du vote pour la médaille d'honneur de peinture :

MM. Dagnan-Bouveret 131 voix. Benjamin Constant 80, Roll 36.

Dans les sections de sculpture et d'architecture, pas de médaille d'honneur, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise.

Les procès Quesnay de Beaurepaire

Nous avons rendu compte hier de la première partie de cette affaire venue devant la Cour d'appel de Paris.

Tous les incidents ayant pris fin, la Cour ordonne la lecture du rapport de M. le conseillier Cazeneuve.

Ce rapport, fort long, vise tous les journaux poursuivis.

Mes Durier, bâtonnier de l'ordre des avocats, et M. Touchard, représentent, devant la Cour, M. Quesnay de Beaurepaire.

Me Durier développe cette thèse, vainement soutenue, comme on sait, devant les juges de première instance, que le fait d'avoir diffamé et injurié M. Quesnay de Beaurepaire, à l'occasion de sa nomination comme procureur général, ne modifie en aucune façon le caractère du délit, ces allégations diffamatoires et les injures incriminées se rapportant à des actes de vie privée doivent être, quelles que soient les circonstances dans lesquelles elles se sont produites, soumises à l'appréciation de la juridiction correctionnelle.

L'arrêt ne sera probablement rendu que demain.

Election des Etats provinciaux

La Haye, 31 mai. — Le scrutin de ballottage pour l'élection des Etats provinciaux est terminé.

Voici les résultats définitifs pour le pays entier :

Les sièges des libéraux sont réduits de 342 à 326 ; ceux des conservateurs sont augmentés de 241 à 250.

Sept provinces gardent la majorité libérale ; 3 ont la majorité conservatrice.

Dans la province de Gueldre, les conservateurs ont obtenu une majorité de 6 voix.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne à Strasbourg

La *France* publie la dépêche suivante :

« Strasbourg, 31 mai. — D'après des ordres venus de Berlin, le palais impérial de Strasbourg doit être prêt à recevoir l'empereur et sa suite nombreuse, dans le plus bref délai.

» D'après ce qui se dit, l'empereur serait accompagné d'au moins dix-huit généraux dont cinq faisant partie de l'état-major général.

» On dit aussi que le nombre des soldats qui prendront part à la grande revue ne sera pas inférieur à 40.000 hommes.

» L'empereur restera plusieurs jours à Strasbourg, puis il se rendra probablement à Metz ; ce dernier point du programme n'est pas encore décidé, paraît-il. »

Le traité d'alliance

Budapesth, 31 mai. — Le *Lloyd* publie le communiqué suivant :

« Il a été question de négociations qui auraient eu lieu au sujet du renouvellement du traité d'alliance.

» Contrairement à ces bruits, nous sommes autorisés à déclarer qu'il n'y a pas eu de négociations de ce genre.

» L'alliance n'est pas expirée et n'approche pas encore du terme de son expiration ; il n'est donc pas nécessaire de négocier au sujet de son renouvellement. «

Suicide et scandale en Italie

Rome, 31 mai. — On annonce le suicide d'un haut employé des postes.

Il s'agirait d'un gros scandale.

Plusieurs centaines d'arrestations ont déjà été opérées à Milan ; d'autres sont imminentes.

Les inondations du Pô

Ferrare, 31 mai. — La digue gauche du canal Blanco, s'est rompue, près de Botte-Crépalda. Les dégâts sont très importants.

LA BONNETERIE EN 1889

(*A propos de l'exposition universelle*)

Le temps n'est plus où l'épithète de bonnetier egayait la verve de nos vaudevillistes, et mettait le sourire aux lèvres des spectateurs de nos théâtres de genre ; la bonneterie est aujourd'hui une industrie dans l'acception la plus large du mot, elle a ses usines où les ouvriers se comptent par centaines, et dans lesquelles la vapeur met en mouvement les machines les plus délicates; elle a ses comptoirs à Paris et dans les autres grands centres d'exportation ; son chiffre d'affaires atteint près de deux cent millions par an, et on peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, considérer la bonneterie comme une des branches les plus vitales de notre industrie nationale.

Quelles sont les causes de cette vitalité ?

Nous croyons pouvoir facilement et rapidement les exposer.

La bonneterie est avant tous autres, un article de première et de grande consommation. Elle s'adresse à tous, du plus petit au plus grand, du plus riche au plus pauvre. Hommes, femmes, enfants, dans toutes les classes de la société, sont ses consommateurs.

C'est qu'en effet, elle répond à tous les besoins du vêtement, elle satisfait à tous les goûts, elle est à la portée de toutes les bourses.

Depuis qu'un docteur humoristique a déclaré qu'il était presque dangereux de se servir d'un mouchoir en fil ou en coton, dans la crainte des rhumes de cerveau, depuis qu'il a préconisé l'emploi unique de la laine dans tous les détails de l'habillement, on peut trouver des personnes uniquement vêtues de tissus de bonneterie : bas, caleçons, chemises, pantalons, gilets, vestons, pardessus, chapeaux et gants ; à l'exception de la chaussure, et encore dans certaines, on trouverait le tissu de bonneterie à l'état de doublure, l'habillement est complet.

Nous avons vu aussi ces années dernières la bonneterie se plier aux exigences les plus délicates de la mode sous forme de tissus d'or ou d'argent. Sous peu nous la trouverons dans les étoffes d'ameublement. Loin de se restreindre, son cercle de consommation va chaque jour en s'élargissant.

Quant à l'échelle de ses prix, elle est sans limites.

La diversité de confections, la multiplicité des matières premières employées, laine ou soie, fil ou coton, mélange des uns et des autres; les fantaisies en rayures, en impressions, en nuances de toutes sortes permettent de les varier à l'infini ; et, entre la paire de bas à 20 centimes et celle à 20 francs, entre le simple bas dit « bas tube » en coton écru et commun, et le bas de soie en maille extra-fine et brodé, la marge est grande pour le consommateur ; chacun peut avoir satisfaction suivant sa bourse.

Une des meilleures preuves de la grande diffusion des articles de bonneterie, est que dans le nouveau système de vente des grands magasins de Paris, la vente à réclame, celle faite sur le trottoir, à l'adresse de la masse, la bonneterie tient une grande place : pas un passant, pas une promeneuse dont elle ne puisse utilement attirer l'attention.

Si la bonneterie est intéressante pour le consommateur, elle ne l'est pas moins pour le producteur, patron et ouvrier. Chez le patron, elle nécessite des connaissances absolument particulières. Non seulement il lui faut savoir choisir et acheter ses matières premières, non seulement il lui faut le goût et la précision dans l'exécution, la minutie dans les détails, mais il lui faut aussi les connaissances techniques de l'usinier : en machines, en organisation et administration industrielles, en direction d'atelier ; On peut donc dire, non sans raison, qu'il n'est pas donné à tous de devenir bonnetier. D'un autre côté la multiplicité de ses connaissances, la difficulté et le temps nécessaire pour les acquérir, lui constituent un bagage particulier, en vertu duquel la concurrence, en dehors des centres actuels de fabrication est peut-être moins à craindre dans la bonneterie que dans d'autres branches de l'industrie des tissus.

Quant à l'ouvrier bonnetier, on peut affirmer qu'il est un des plus favorisés. Son travail s'effectue dans les conditions les plus normales, il ne lui est demandé que peu ou point de force ; en revanche il lui faut être habile et intelligent ; mais l'intelligence et l'adresse se paient, et ses salaires sont généralement élevés. Enfin, et c'est un immense avantage de la bonneterie pour la classe ouvrière, tous y trouvent de l'emploi, hommes, femmes, enfants, du plus fort au plus faible, et toujours d'une façon largement rémunératrice.

Nous venons d'analyser rapidement les causes de la vitalité et de la prospérité de la bonneterie. Les grandes expositions que nous avons vues, pendant ces vingt dernières années, en ont marqué les principales phases. Celle de 1867 a vu les premiers succès des métiers rectilignes automatiques; jusqu'alors, la bonneterie avait vécu en partie du travail à la main, et dans une autre branche, sur une plus vaste échelle, du métier circulaire.

La période 1867-1878 est marquée par le développement du métier rectiligne automatique, avec cette particularité que les systèmes de métiers employés permettent non-seulement le travail en atelier avec force motrice, mais encore celui du façonnier à domicile.

1889 fixe le complet développement du métier rectiligne automatique sous toutes ses formes ; il répond aux besoins les plus variés de la fabrication. Il va, avec la tricoteuse mécanique, jusqu'à satisfaire aux besoins de la famille, ou de la vente du détail. Une ère nouvelle s'annonce toutefois marquée par l'emploi des métiers à grand nombre de têtes, et nécessitant la force motrice et le fonctionnement en atelier. Cette même année enfin constate le réveil du métier circulaire. Très prospère jusqu'en 1867, concurrencé de 1867 à 78 par les articles proportionnés, il reprend, à partir de 1878 avec l'article Jersey, un essor nouveau et considérable, qui est aujourd'hui dans son plein épanouissement.

Pour en terminer avec les progrès faits, il nous faudrait parler encore de ceux accomplis dans les branches annexes de l'industrie de la bonneterie : la teinture, l'impression, la préparation des matières premières, les apprêts ; les spécimens qui garnissent les vitrines des exposants bonnetiers de la classe 35 en diront plus sous ce rapport que tout ce que nous pourrions écrire.

Que conclure de cet exposé ? Si nous n'avions crainte d'être taxé de présomption, s'il nous était possible de nier la marche incessante des choses en avant, nous serions tenté de dire, qu'après tous les progrès réalisés dans la bonneterie depuis 25 ans, elle n'en a plus à faire, elle est à son apogée.

Un tel langage ne serait que l'aveu de notre impuissance actuelle, la constatation de l'épuisement de nos forces : ayant donné tout ce que nous pouvions, nous ne saurions fournir davantage. Mais si nous sommes près de quitter la carrière, n'oublions pas que d'autres y entrent avec toute l'énergie, toute la force de la jeunesse. Eux aussi auront leurs nouveautés, leurs perfectionnements, eux aussi obéiront à la loi fatale du progrès, et les futures assises du travail auxquelles ils pourront être conviés consacreront, nous en sommes sûrs, de nouveaux efforts et couronneront de nouveaux succès.

Journal de la Bonneterie Française,

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête de dimanche. — C'est dimanche qu'a lieu, à l'Hippodrome du Club Hippique au jardin Barbieux, la grande fête de gymnastique que la *Roubaisienne* organise pour subvenir aux frais de participation au XVe concours fédéral de Paris.

Nous sommes certain que tout Roubaix se rendra dimanche à Barbieux pour assister à des exercices tout nouveaux dus à M. Libouton, le courageux et habile chef de notre société municipale.

Nous avons assisté, vendredi soir, à la répétition générale du programme de dimanche, et nous avons été charmé de la grâce et de la vigueur de ces mouvements d'ensemble à mains libres, exécutés avec un entrain endiablé par tous les gymnastes de la *Roubaisienne*.

Un des grands succès (soyons indiscret) de la fête de dimanche sera certainement les mouvements d'ensemble sans commandement, de M. Libouton, qui sont d'un effet extraordinaire.

N'oublions pas les mouvements d'ensemble avec barre. Cinq gymnastes par barre, mouvements composés encore par M. Libouton, les mouvements aux barres (trois gymnastes par barre) imposés par le concours de Paris. Les mouvements comprennent trois degrés de force. Il y aura 18 gymnastes par degré et trois mouvements par barre, l'un imposé, l'autre au choix de la société.

Quand on saura que la *Roubaisienne* exécutera ses fameuses pyramides avec deux échelles, et son travail libre aux différents appareils, cela suffira pour amener la foule à la piste du jardin Barbieux mais tous ces exercices ne finissent pas le programme, il y a encore un concours de courses à pied avec obstacles qui intéressera nombre d'amateurs. La *Tourquennoise* et la *Patriote* de Croix concourront en envoyant chacune une section. Les coureurs devront franchir une haie de 80 centimètres, un fossé plein d'eau de deux mètres et un mur d'assaut de deux mètres de hauteur. Une médaille sera délivrée aux vainqueurs.

La *Grande-Harmonie* étant en deuil, la *Fanfare Delattre* a bien voulu prêter le concours de ses excellents instrumentistes à la fête de gymnastique de la *Roubaisienne*, et exécutera différents morceaux de son répertoire pendant les exercices.

Réunion de Commissions. — Les 3e et 1re commissions se réuniront, mardi prochain 4 juin à 5 heures et demie du soir, à la mairie, pour la continuation de l'ordre du jour.

Deux conférences sur le rôle du gaz dans le ménage seront faites le mardi 4 et le mercredi 5 juin à trois heures et demie par Mme Alting Mees, de Londres, dans le local de la Bourse, Grande-Place. Des démonstrations pratiques seront faites pendant ces conférences qui présenteront surtout de l'intérêt pour les dames.

Le cercle l' « Aviron. » — M. E. Truffaut, du cercle nautique l'*Aviron*, a obtenu, jeudi, le deuxième prix en skiff, aux régates de Gand.

Les auditions musicales. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public le dimanche 2 juin, de 5 à 7 heures du soir, au jardin de Barbieux et le jeudi 6 juin, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir, Boulevard Gambetta (en face de l'Hippodrome).

Première partie. — *Grande-Fanfare.* — 1° Allegro militaire, XXX; 2° *Une pensée à Rome*, Leroux ; 3° *Une nuit à Grenade*, Buot.

Deuxième partie. — *Alliance chorale.* — 1° *Sous la feuillée*, Alfred Dard; 2° *Chanson espagnole*, Léon Jouret.

Troisième partie. — *Grande-Fanfare.* — 1° *L'Etoile du Nord*, Meyerbeer ; 2° *Le Talisman*, Josseneau ; 3° *Adam et Ève* (polka), Reynaud.

Un assaut d'armes international. — Nous engageons vivement tous les amateurs d'escrime à assister au grand assaut d'armes international, qui aura lieu dimanche prochain 2 juin, à l'hôtel des sapeurs-pompiers, à trois heures de l'après-midi. Organisé par M. Louis Dubus, professeur bien connu de notre ville, avec le bienveillant concours de M. Oudar, professeur à Lille.

Cet assaut est appelé à obtenir un grand succès. Les membres des premières sociétés de France et de Belgique y prendront part et ajouteront à l'attrait de ce genre de sport très goûté du public de notre ville.

La taxe sur les chiens. — Le rôle supplémentaire de la taxe municipale sur les chiens (canton-Est), est mis en recouvrement; c'est à partir de ce jour que court le délai de 3 mois accordé pour les demandes en dégrèvement.

La grève de la rue de Tourcoing. — Les ouvriers grévistes de la filature de M. Serrure, rue de Tourcoing, ont presque tous repris le travail vendredi matin ; l'accord est intervenu entre patron et ouvriers devant le Conseil des prud'hommes.

Un commencement d'incendie s'est produit jeudi dans l'après-midi, dans la cour de l'établissement Dillies-Lemaire, rue des Filatures, où sept ou huit sacs de déchets ont brûlé.

Le feu a pu être éteint aussitôt par le concierge de la maison Motte-Bossut et quelques ouvriers qui demeurent dans le quartier. Les dégâts sont insignifiants.

Un enfant tombé dans l'eau bouillante. — Vendredi, vers onze heures et demie du matin, un petit enfant âgé de trois ans, Henri Deloof, habitant au hameau de la Vigne, a été victime d'un terrible accident. Sa mère, Mme Deloof, venait de déposer à terre un pot de fer rempli de soupe bouillante, lorsque tout à coup, en jouant, le pauvre enfant alla s'y jeter. Aux cris qu'il poussa, la mère accourut aussitôt et retira son enfant, mais celui-ci avait déjà, au côté droit, à la jambe gauche et à la figure d'affreuses brûlures. Un docteur appelé en hâte lui donna des soins empressés et, à moins de complications, il espère le sauver.

Une femme écrasée entre deux voitures. — Samedi vers six heures du matin, une marchande de légumes, Mme Pottier, habitant le pont du Breucq a été prise, dans la rue Jeanne-d'Arc, entre sa voiture et celle de Marie M..., et serrée fortement. Mme Pottier a été transportée chez M. Lerouge, cafetier près des Halles, où un docteur est venu lui donner les premiers soins. Il a constaté quelques contusions, mais, vu le grand âge de Mme Pottier (la blessée est âgée de soixante-cinq ans) le docteur n'a pu se prononcer sur les suites de cet accident.

Coups de couteau dans la rue Magenta. — La rue Magenta qui, depuis quelque temps, est si souvent le théâtre de scènes sanglantes, a été de nouveau mise en émoi vendredi dans l'après-midi, par un drame qui s'est déroulé dans une maison habitée par Victor Dutilleul et sa maîtresse.

Cette dernière, qui exerce un métier inavouable, apprit que Victor Dutilleul se trouvait dans un estaminet de la rue avec une autre femme et dépensait beaucoup d'argent. S'étant assurée du fait elle lui adressa une vive réprimande.

Victor Dutilleul retourna chez lui, s'arma d'un couteau et d'une fourchette et en frappa sa maîtresse.

Aux cris poussés par la victime, les voisins accoururent, mais aucun n'osait arrêter Dutilleul. Quelques minutes plus tard, celui-ci se constituait prisonnier au poste de la place Sainte-Elisabeth et racontait ce qui venait de se passer.

Les blessures au cuir chevelu et au front de la victime n'ont pas de gravité.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire du troisième arrondissement.

Arrestation mouvementée d'un voleur. — La police recherchait, depuis quelque temps, un nommé Polydore Sambart, inculpé de vol commis dans les environs.

Deux agents de la police de sûreté, le rencontrèrent, vendredi après-midi, dans la rue Magenta. Sambart se voyant filé entra à l'estaminet tenu par M. Gheysens. Quelques secondes après lui, entraient les deux agents. Le voleur chercha à s'enfuir, mais le passage lui fut barré par les agents qui voulurent le ligoter.

Sambart, qui est doué d'une force prodigieuse, renversa les chaises, les tables et les agents n'auraient pu s'en rendre maîtres sans le concours de plusieurs voisins et de plusieurs de leurs collègues. On parvint non sans peine à lier Sambart à une colonne de l'estaminet et on dut le mettre ensuite sur une voiture pour le conduire au poste.

Polydore Sambart a été amené à la place pour être transféré à Lille aujourd'hui samedi.

Battues dans leur maison. — Jeudi, vers neuf heures, on dut avoir recours à la police pour faire cesser une scène des plus fâcheuses qui se passait dans une maison de la rue Archimède près le fort Fresez.

Mlles Marie et Virginie Vandaele, ainsi que leur frère Charles, un écolier, ont été assaillis par un individu Léopold Mestdaph, fileur, qui, s'étant introduit chez elles, les battait à coups redoublés.

Un voisin, Désiré Dubois, arriva à temps pour mettre fin à cette scène et conduire Mestdagh à la porte. Un rapport a été dressé à la charge de Mestdagh.

Un ivrogne qui se moque de la police. — Des agents en patrouille, dans la nuit de jeudi à vendredi, rencontrèrent, boulevard Belfort, un ivrogne étendu sur le gazon. Ils l'invitèrent à retourner chez lui mais celui-ci leur répondit par le mot illustre par M. Margue, après Cambronne. Cette insulté força les autorités à conduire l'ivrogne au poste où il fut visité. On trouva sur lui un coup de poing américain. Cet homme se nomme Auguste Delmotte, et est âgé de cinquante-six ans.

Deux contre un. — Les habitants de la rue de la Limite ont été témoins, jeudi, d'une scène regrettable. Après une discorde violente, deux individus se sont associés pour frapper à coups redoublés un ouvrier, Joseph Carrette. Le malheureux succombant sous le nombre, un ouvrier Jules Lesay, se porta à son secours et poursuivit les deux *frappeurs* qui avaient pris la fuite.

Il réussit à attraper un nommé Désiré B..., qui n'a pas voulu donner le nom de son complice.

Un rapport a été rédigé à leur charge, sur une plainte déposée par Carrette.

Un ivrogne qui se rebelle contre les agents. — Un fileur de vingt-quatre ans, Emile Sizaine, se trouvait jeudi soir près le pont Morel s'y livrant à des manières indécentes.

Un agent l'invita à le suivre au poste, mais l'ivrogne se rebella a mi-route contre lui et le cribla de coups de poing et de coups de pied, tout en l'injuriant grossièrement. L'agent dût alors avoir recours à un de ses confrères. L'ivrogne, de plus en plus furieux, saisit le fourreau du sabre de l'agent et arracha sa tunique.

Ce forcené allait être emmené au poste par les deux agents lorsqu'un de ses camarades, du nom de Ernest Sarteau vint à son tour insulter les agents et essaya de délivrer Siziane.

Finalement l'ivrogne fut conduit au dépôt ; on a trouvé sur lui, un *casse-tête*.

Un ivrogne qui brise les carreaux. — Le fait n'est pas rare dans notre ville et il n'est de semaine que nous n'ayons à enregistrer cinq ou six faits de cette nature.

Vendredi soir c'était le tour d'un maçon, Félicien Fromont, qui, en état d'ivresse, est entré dans l'estaminet tenu par Mme Parmentier, dans la Grande-Rue.

La cabaretière lui refusa à boire. L'ivrogne sortit mais à peine était-il sur le trottoir qu'un carreau de la vitrine, d'une valeur de deux francs cinquante au moins tombait en pièces dans le cabaret. Mme Parmentier se plaignit à la police qui arrêta Fromont et le conduisit au dépôt de sûreté.

Arrestation de deux voleuses. — Un cabaretier de la rue de Tourcoing, M. Edouard Seynave, à l'enseigne *au Tigre* s'aperçut vendredi soir qu'une somme assez importante avait été enlevée de sa chambre à coucher. Il en accusa aussitôt sa servante, Julia Caby, âgée de vingt ans et celle-ci ne tarda pas à avouer. Elle raconta à la police qu'elle était parvenue à pénétrer dans la chambre de son patron en se servant d'une clef faisant partie d'un trousseau déposé sur un meuble. Julia Caby a été conduite au dépôt vers dix heures du soir.

Dans la journée de vendredi, la police a mis la main sur Clémentine Berte qui avait volé deux paires de drap et trois chemises d'hommes à une autre locataire habitant le numéro 81 de la rue des Fleurs.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours de Chantilly donné par la « Fédération roubaisienne, » au siège du « Pigeon Marin. » 900 pigeons plaisirs compris, lâchés par M. L. Leman, convoyeur principal par temps clair, vont sud-ouest, vitesse acquise 1,390 m. Valeur des zônes de 300 m. 13 secondes.

1er prix, M. Dhellemme à 8 h. 26 m. 47 s.; 2e, Dessaut; 3e, Demeulenaere; 4e, Dancôme; 5e, Swaerts; 6e, Lepers; 7e, Hespel; 8e, Debruycker; 9e, Vandebudar; 10e, Vandebrusier; 11e, Demarchelier; 12e, Sampe; 13e, Lambert; 14e, Desrousseaux; 15, Steenaekers; 16e, Draux; 17e, Mazure; 18e, Tys; 19e, Bausière; 20e, Descamps.

21e, Thoilliez ; 22e, Noclain ; 23e, Hazebrouck ; 24e, Lefebvre ; 25e, Deconinck ; 26e, Verreals ; 27e, Toff ; 28e, Deregnaucourt; 29e, Dupuis; 30e, Scamps ; 31e, Meyer; 32, Mat; 33e, Duhem; 34e, Ghesquière ; 35e, Tys; 36e, Lefebvre; 37e, Moulard; 38e, Dettelin; 39e, Duhamel; 40e, Lefebvre; 41e, Stoffin; 42e, Brut; 43e, H. Catel; 44e, Dekimpe; 45e, Fiévet; 46e, Fiévet; 47e, Dubus; 48e Vannoverluque, 49e, Vanhorme.

50e prix, Helmad ; 51e, Frémaux ; 52e, Derousseaux ; 53e, Parent ; 54e, Rabaux ; 55e, Six ; 56e, Deregnaucourt ; 57e, Stenacker ; 58e, Dhalluin-Varasse ; 59e, E. Mathon ; 60e, Wallayes ; 61e, Wallayes ; 62e, Mathon ; 63e, Dupont ; 64e, Prudent ; 65e, Losfeld ; 66e, Dupont ; 67e, Dubus ; 68e, Dupuis ; 69e, Debruyne ; 70e, Vanpevenage ; 71e, Dhoine ; 72e, Déregnaucourt ; 73e, Vardavoir ; 74e, Larivière ; 75e, Bruvière ; 76e, Lefebvre ; 77e, Vanesle ; 78e, Deregnaucourt, à 8 h. 33 m. 55 s.

Somme engagée : 2.710 fr. 75 c.

Samedi mise en panier pour St-Just (142 k) 150 fr. de prix d'honneur. Concours donné par la *Fédération Roubaisienne* au siège du *Pigeon Blanc* chez M. Joseph Duthoit, rue de l'Epeule près la rue des Arts, 1 fr. 50 par pigeon. vitesse propre zônes de pigeonniers etc. (Prière d'inscrire de bonne heure).

— Samedi 1er juin, inscription des pigeons pour le concours de Clermont à l' « Union fédérale colombophile ». Prix d'honneur 100 fr. Organisé par la société « La Cordiale », établie chez le sieur Arthur Fleury, rue Drouot, 49 (près de la rue Daubenton). Marquage secret par la bague en caoutchouc J. Rossoor. Poule unique 50 c., poules facultatives 1, 2, 3 et 5 fr. Convoyeur J. Dedoncker.

Bureau des épaves. — Un carnet d'échantillons d'une maison d'étoffes de Paris, a été trouvé, jeudi, sur la voie publique et rapporté au bureau de M. le commissaire central, où on peut le réclamer.

Société de consommation. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,58 c. ; blanc, trois livres, 0,53 ; ménage, quatre livres, 0,58 c.

La société étant dépourvue de jetons, les sociétaires sont priés de les rapporter le plus tôt possible.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Le « Choral Nadaud ». — A l'occasion de la sortie que doit faire le *Choral Nadaud* à Saint-Amand-lez-Eaux, tous les membres exécutants sont priés de vouloir bien assister à la répétition générale qui aura lieu aujourd'hui samedi 1er juin à 9 heures précises.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Grégoire, directeur à Saint-Amand. 38460

Première communion. — *Portraits.* — Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

Si vous voulez rendre à vos costumes d'été leur fraîcheur et leur apprêt, et remettre à neuf vos gilets de soie, cuvitt, vos cravates, etc., adressez-vous à la **GRANDE TEINTURERIE SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.** — *(Bien faire attention à cette adresse: en face des Fabriques Parisiennes).* 34526

Les arbres fruitiers. — Les personnes qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef de l'Ecole d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer au bureau du « **Journal de Roubaix** », 17, rue Neuve.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

Récompenses reçues à l'Exposition de Melbourne. — L'*Officiel* publie la liste des récompenses de l'Exposition internationale de Melbourne 1888-89. Nous y relevons les suivantes :

GROUPE V. — Tissus, habillements et accessoires. — 2e *ordre de mérite.* — 548 Jackson (Michel-Adrien), Halluin (Nord). — Tissus et vêtements imperméables.

3e *ordre de mérite.* — 528 Desrousseaux fils (R.), Roubaix (Nord). — Tissus en laine peignée avec filets mohair.

GROUPE VI. — Produits bruts et manufacturés. — Procédés. — 1er *ordre de mérite.* — 602 Jackson (Michel-Adrien), Halluin (Nord). — Caoutchouc durci et souple.

TOURCOING

L' « Echo de Tourcoing » disparaît. Voici, en effet, la note que nous lisons en tête de ce journal :

« Aujourd'hui l'*Echo de Tourcoing* cesse sa publication. L'administration remercie les personnes qui ont bien voulu lui prêter leur concours et lui accorder leur confiance. Elle a la conscience d'avoir rempli sa tâche et sa mission.

» Le bureau de l'*Echo* reste provisoirement rue du Tilleul n° 3, pour liquider les annonces et les abonnements. Les personnes qui auraient des réclamations à faire peuvent s'adresser au bureau. »

Conseil de revision. — C'était aujourd'hui, le tour du canton-sud et les opérations, présidées par M. Pichon, ont demandé deux séances, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. 1/2. Grande animation, beaucoup de bruit, mais nul désordre. Aujourd'hui 1er juin, conseil de revision du canton-nord, aussi en deux séances.

Ce matin, la Commission de classement des travaux a commencé son travail qui se continuera le 1er, 3 et 4 juin, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

La société chorale. — Les *Trouvères*, qui ont leur siège chez M. Philippe Delesalle, rue de la Latte, chanteront la messe à l'église N.-D. de Lourdes, le dimanche 2 juin, à l'occasion de la bénédiction solennelle de leur bannière.

Concert de la place Thiers, dimanche à 5 heures, par la *Fanfare du Point Central,* qui exécutera les morceaux suivants : *Souvenir d'un ami*, Ouverture; Concert; *La Gavotte*, de Paul Angelo; La charmante valse ; Ouverture, *Le Solitaire de Corafa* ; Marche aux flambeaux.

Un dernier mot sur les saisies de viande. — Y a-t-il maintenant rien de plus facile que de se faire boucher ?

La mise de fonds n'est pas bien considérable : un bloc, un comptoir, deux ou trois *cassoirs* et quelques couteaux, poids, balance, un panier, le fameux panier... Ajoutez à cela la tenue de rigueur, tablier blanc à bavette, chevelure soignée, raie au milieu du front; c'est la tenue de travail. Blouse très simple, boutonnée sur le devant, et un balivar comme coiffure, pour les jours de marché et les recherches à la campagne. Et c'est assez pour faire un boucher? Ah! certes non ! Un débitant de viandes, soit; mais le vrai boucher, c'est autre chose.

On voit parfois certaines gens, aimant le changement, se faire pour ainsi dire du jour au lendemain, bouchers ou boulangers. Après quelques mois d'apprentissage, ils se croient bien plus malins que *leurs anciens*. Ils savent tant bien que mal découper une entre-côte, désosser une épaule, et parer un fricandeau. On les mettrait probablement dans l'embarras si on leur demandait où se trouve le *gîte à la noix*, quelle est la partie qu'on appelle *fraise de veau* et, ce que c'est que la *fourche d'un mouton*. Quoi qu'il en soit, on va chez un chevilleur qui *tue* généralement de l'autre côté de la frontière ; là on on n'a que l'embarras du choix, et on fournit à domicile. Voilà donc une nouvelle boucherie. Il n'y manque qu'une chose : un boucher qui connaisse la viande !

Ce n'était pas ainsi que les choses se passaient autrefois : il fallait un long, un très long apprentissage. Presque toujours un fils succédait à son père, et était initié de bonne heure à toutes les difficultés (ce n'est pas trop dire) de la profession. Certes la race de ces bons bouchers n'est pas éteinte. Il en est toujours à qui un coup d'œil suffira, pour apprécier la qualité d'une bête *sur pied ;* qu'un veau se tuera *blanc* ou autrement, et qui ne se tromperont pas d'une livre sur le poids d'un mouton.

Et maintenant une remarque pour finir : C'est qu'on a bien rarement vu et qu'on ne voit pas davantage à présent, de bons, de vrais bouchers, ayant amassé des cent et des mille, après avoir exercé pendant de longues années, ce dur et difficile métier. S'il en est qui se sont retirés millionnaires, c'est par la plus-value de terrains ou d'heureuses spéculations. J. du C.

Deux accidents de voiture. — Mme Descamps, marchande de légumes au Grand Plaisir, a été renversée, jeudi après-midi, près de la Chapelle de la Marlière, par la voiture de M. D..., fabricant à Roubaix.

Heureusement les blessures ne sont pas graves et la brave femme a pu être reconduite chez elle après avoir reçu les soins du docteur Schepens, de Mouscron.

— Le même jour, vers midi, Mme Delporte Jean-Baptiste, 69 ans, demeurant sentier de Roncq, fut également renversée par la voiture de M. D., rue Dervaux, en voulant passer d'un trottoir à l'autre. La secousse a été très forte, mais il n'y a pas non plus de blessures graves. Tranportée à la pharmacie Sebert, le docteur Vaneufville, arrivait bientôt pour lui donner les premiers soins. Elle a pu également être transportée chez elle.

Les tapageurs. — Pourbain Hortense, marchande de *fin bleu*, est poursuivie pour tapage et violences, rue des Parvenus.

Des poursuites sont exercées contre A. Q. et C. L. de Roubaix pour tapage injurieux et nocturne mercredi, vers minuit, rue Neuve-de-Roubaix.

Le voleur de la briqueterie Oranie-Lhost ne se nomme pas Van Coppenolle, comme nous l'avons imprimé par erreur, mais Ferdinand Vandeputte.

Extradé. — Le 1er avril de cette année, la Cour de Douai condamnait à deux mois de prison le sieur Deschesne Adolphe-Auguste, commissionnaire, né à Ingouville (Seine-Inférieure), pour soustraction frauduleuse. Arrêté ces jours derniers à Ostende, il consentait à ce que les formalités d'extradition ne fussent pas remplies. Il a été remis mercredi aux gendarmes de Tourcoing.

Mendicité et ivresse. — Aristide Lefebvre, 43 ans, rattacheur, né à Tourcoing, demeurant à Roubaix, a été arrêté en état complet d'ivresse et sollicitant la charité des passants !

Un débiteur. — Markelberghe Jean, âgé de 21 ans, sans profession, de Mons-en-Barœul, avait pris pension pendant quelques semaines chez M. Grulois. Comme il ne payait pas on finit par le renvoyer. Avant-hier, sachant le mari absent, il revint pour prendre ses vêtements et un coq à lui appartenant. Madame Grulois voulait, comme de raison être réglée tout d'abord, mais le quidam, qui n'avait pas un sou, se jeta sur elle et la roua de coups. La gendarmerie le recherche.

Marcq-en-Barœul. — Des voleurs